

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN648

présenté par

Mme Poueyto, M. Blanchet, M. Bru, M. Cubertafon, M. Lainé, Mme Lingemann et Mme Thillaye

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

Compléter l'alinéa 29 par les mots :

« et de leurs familles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif du présent amendement est de rappeler l'importance des 2 plans familles pour le quotidien de nos militaires mais aussi pour leurs familles qui subissent les conséquences des engagements opérationnels et des mutations fréquentes.